



CLASSES-PARC

APPEL À PROJET SCOLAIRE 2025-2026



Marie-Noëlle DROUET - 02 33 71 65 43 – mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr
Chargée de projets Education à l'Environnement et au Territoire

Date limite des candidatures : **mercredi 8 octobre 2025**

**Vous souhaitez engager votre classe dans un projet
d'Éducation au Territoire, à l'Environnement et à la Transition.
Le Parc vous aide en prenant en charge 70 % du montant des interventions.**

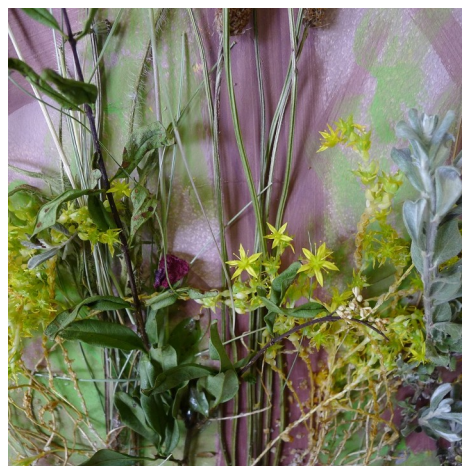
L'OBJECTIF DE L'APPEL A PROJETS

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin accompagne les classes de son territoire pour :

- Découvrir les milieux naturels et relier les élèves au monde du vivant
- Comprendre les relations entre activités humaines et environnement
- Prendre conscience de l'impact de nos modes de vie sur la planète et le limiter pour maintenir des conditions d'existence acceptables pour tous

Les clés d'entrée pour ce nouveau monde sont multiples et les chemins pour y parvenir très éclectiques.

En plus d'une belle aventure collective, les élèves pourront tirer partie de ces expériences partagées !



Les phénomènes météorologiques mettent en relief les conséquences de nos modes de vie sur l'état de la planète et placent l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable au cœur de ces problématiques.

Comment reconnecter les jeunes à la nature et les aider à comprendre les causes et les effets du dérèglement climatique sur notre territoire d'ici 2050 ?

Au travers de cet appel à projets, le Parc souhaite donner aux nouvelles générations des éléments pour saisir ce qui se passe ici et maintenant, clés indispensables pour qu'elles se projettent sur leur avenir.



PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROJETS SCOLAIRE DU PARC : « LES CLASSES PARC »

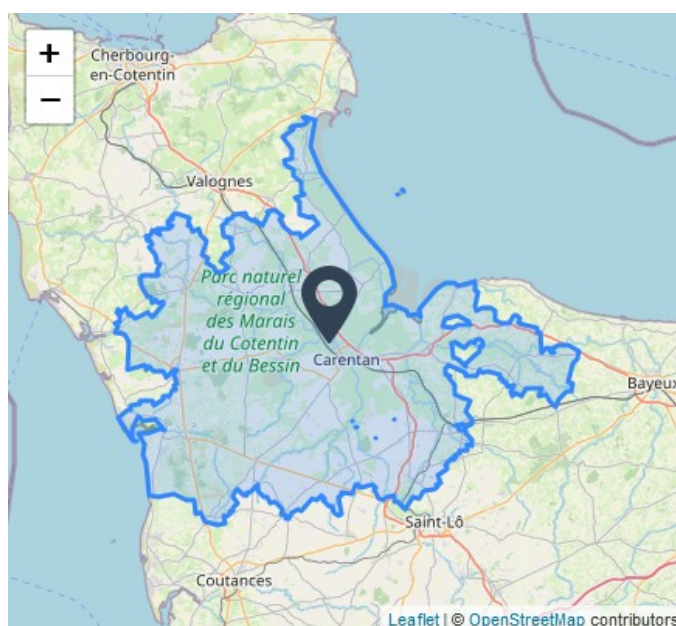
Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin soutient les projets des classes de son territoire **par la prise en charge d'un appui pédagogique à hauteur de 70 % du montant des interventions des structures conventionnées** (le Centre d'Initiation à l'EcoCitoyenneté et le CPIE du Cotentin), qui factureront 30 % à l'établissement.

Ces demi-journées d'intervention assurées par des structures partenaires ont lieu, dans la mesure du possible, à proximité de l'établissement scolaire d'une part, pour que les élèves s'approprient leur environnement proche et d'autre part, pour limiter les frais de transport, **le dispositif ne finançant pas le déplacement des classes.**

LES CRITÈRES ET MODE D'EMPLOI

1. TERRITOIRE D'ÉLIGIBILITÉ

Cet appel à projets est **réservé aux classes des écoles situées sur le territoire du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin**. Les enseignants sont les porteurs de projets des classes-Parc.



Pour les regroupements pédagogiques intercommunaux, **au moins une classe située sur les communes du Parc** devra candidater à l'appel à projets pour qu'une classe hors Parc soit éligible.



2. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- **Validité de la candidature**

Le dossier de candidature doit être dûment rempli et le projet doit porter sur une ou plusieurs des thématiques traitées par le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

Pour cette année scolaire 2025-2026, le Parc propose aux enseignants de travailler plus particulièrement sur la thématique suivante : « Ce qui nous relie au monde du vivant ! »*

Les Classes-Parc 2025-2026 invitent ainsi les élèves à porter leur attention sur les milieux naturels et espèces vivantes autour d'eux et dont ils font partie.



La classe-Parc peut contribuer à des projets à l'échelle de l'école ou de la commune, exemples :

- [Aire Educative](#)
- [Territoire Engagé pour la Nature](#)
- [Végétalisation des espaces publics](#)
- [Atlas de Biodiversité Communale](#)
- [Renaturation de cour d'école](#)
- [Faire classe dehors](#)

N'hésitez pas à revenir vers le Parc pour en savoir davantage.

À partir du cycle 3, Il est demandé aux élèves de questionner ces thèmes au regard de la transition écologique (C3+).

>* biodiversité / évolution du milieu naturel / faune et flore : découverte des éléments caractéristiques du (des) milieu(x) rencontré(s), reconnaissance d'espèces animales et végétales inféodées à ces milieux...

(C3+) État des lieux de la biodiversité présente et évolution possible de l'écosystème...



De nombreuses autres thématiques peuvent être abordées sur le territoire du Parc naturel régional :

> jardin / alimentation : *Découverte du sol, des espaces jardinés et des petites bêtes qui y vivent. Questionnement sur les relations entre la faune et flore et le jardinier ; l'interaction entre travail du sol et les récoltes ; les bénéfices de nos productions locales ; la limitation du gaspillage alimentaire ...*

(C3+) Nos habitudes alimentaires demain, des alternatives à envisager...

> paysage : *lecture de paysage, découverte des usages associés à ce(s) paysage(s) et évolution au travers des âges...*

(C3+) Paysages de demain ...

> les ressources naturelles (eau / énergie / matériaux d'écoconstruction) : *Définition des ressources naturelles, leurs disponibilités localement, leur exploitation et les bénéficiaires (habitants, métiers...)...*

(C3+) Des enjeux autour de ces ressources à conserver et valoriser...

> les activités humaines dans le marais : *Des activités humaines présentes aujourd'hui dans les marais, leur histoire et leurs relations au milieu naturel...*

(C3+) Des activités qui évoluent, des nouvelles à imaginer demain...

> le bati en terre : *Découverte du patrimoine bâti identitaire du territoire, caractérisation de la terre crue comme matériau de construction, sensibilisation aux propriétés et aux principes de sa mise en œuvre, à son utilisation traditionnelle et contemporaine...*

(C3+) Les enjeux autour de l'habitat, les matières premières et matériaux de construction aujourd'hui, demain. La terre crue - un matériau incontournable - qui offre des perspectives pour le territoire...

> le changement climatique : *(C3+)*

Définition du changement climatique, questionnement sur ses causes à l'échelle mondiale, locale et ses effets à court, moyen et long terme ici comme ailleurs. Propositions d'atténuation et d'adaptation sur le territoire en matière de paysages, d'alimentation, d'habitat, de déplacements, de travail, de loisirs...

Échanger aisément entre jeunes pour trouver des solutions et rester sereins.





- **Accompagnement pédagogique :**

L'(les) enseignant(e)(s) sera(seront) accompagné(e)(s) par l'une de nos 2 structures d'EEDD conventionnées, le CPIE du Cotentin ou le CIEC, lesquelles peuvent intervenir sur l'ensemble du territoire du Parc :

- **le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin (CPIE) :**
Mme Bertrand - 02.33.46.37.06 - animation@cpiecotentin.com
- **le Centre d'Initiation à l'Eco-Citoyenneté (CIEC) :** *Mme Grandin - 02.33.77.42.50 - ciec@laliguenormandie.org*

Un rendez-vous de préparation avec l'une d'entre elle est obligatoire avant le dépôt du dossier joint. Ce contact vise à vous aider dans la formalisation du projet et à déterminer la nature des interventions de l'animateur.

- **La durée du projet ne peut excéder l'année scolaire en-cours :**

Sont éligibles à cet appel à projet les dépenses d'animation intervenant entre le 04/11/2025 et le 03/07/2026

3. CRITÈRES DE SÉLECTION

- **Les candidatures répondant à la thématique mise en avant seront prioritaires**
- **Implication des jeunes**

Les candidatures qui permettront aux élèves d'être acteurs dans leur projet pédagogique (chantier, atelier pratique, contribution aux sciences participatives, présentation aux élus et parents...) et/ou de se projeter d'ici 2050 seront particulièrement appréciées.





- **Valorisation du Projet**

Une valorisation des travaux des élèves devra être envisagée dans l'établissement scolaire ou sur la commune pour sensibiliser les parents des élèves, les collectivités.



Des photos ou témoignages des jeunes bénéficiaires devront être fournis au Parc pour justifier des financements. Pour se faire, une fiche-bilan à remplir vous sera envoyée au printemps 2025.

- **Commission d'attribution des classes-Parc**

La commission procédera à un classement des projets reçus. Les classes candidates seront informées des résultats au retour des vacances d'automne pour réserver les premiers créneaux d'intervention auprès des structures d'Éducation à l'Environnement.

4. PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE

Dossier(s) de candidature à envoyer par mail ou déposer à la Maison du PNRCB

Au 1^{er} degré : pour chacun des dossiers « classe-Parc », le porteur du projet doit faire parvenir le dossier de candidature joint, signé par l'enseignant(e) de la classe candidate et visé par le chef d'établissement.

Au 2nd degré :** afin de favoriser l'approche transversale dans les collèges et lycées, au moins 2 disciplines doivent être mobilisées par le projet.

Une seule candidature peut être déposée par niveau à condition que le projet pour chacune des classes bénéficiaires soient identiques. La (les) candidature(s) devra (devront) être signée(s) par les enseignant(e)s concerné(e)s et visée(s) par le chef d'établissement.



Pour cette année scolaire 2025-2026, le Parc propose aux enseignants de travailler plus particulièrement sur la thématique suivante : « Ce qui nous relie au monde du vivant ! »*

Les Classes-Parc 2025-2026 invitent ainsi les élèves à porter leur attention sur les milieux naturels et espèces vivantes autour d'eux et dont ils font partie.



5. MONTANT DES AIDES ET MODALITÉS DE VERSEMENT

Le nombre de projets qui bénéficiera de cet appel à projets n'est pas prédéfini ni le nombre d'interventions par classe.

Le Parc des Marais choisira les projets à soutenir en fonction de l'analyse des candidatures et dans la limite de l'enveloppe financière attribuée à cet appel à projets.

L'aide accordée portera sur l'accompagnement pédagogique du projet et les interventions à hauteur de **70 %** du coût global d'animation.

En revanche, le coût des transports scolaires ne sera pas pris en charge par le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin.

Pour pouvoir bénéficier des classes-Parc, il est demandé un effort d'autofinancement de **30 %** du coût global des interventions nécessaires à la conduite du projet à l'établissement scolaire. *Un cofinancement par des institutions publiques et/ou privées peut être envisagé.*

Dossier à retourner à l'adresse suivante :

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 village Ponts d'Ouve - Saint-Côme-du-Mont - 50500 CARENTAN-LES-MARAIS

Pour plus d'information, contactez :

Marie-Noëlle DROUET - 02 33 71 65 43 – mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr

Chargée de projets Education à l'Environnement et au Territoire

*Clôture des candidatures : **mercredi 8 octobre 2025***



****** une intervention gratuite et complémentaire peut s'ajouter à celles des classes-Parc pour les collégiens et les lycéens dans le cadre de la fête de la science.



**fête de la
Science**

Du 3 au 13 octobre 2025 #FDS2025

**« Les marais du Cotentin et du Bessin :
Terres d'eau essentielles aujourd'hui et pour demain »**

Tester de nouvelles solutions face au changement climatique, suivre les évolutions des milieux et des espèces, voilà une partie des missions du Parc naturel régional à découvrir au cours de deux événements :

- Pour les scolaires, du 6 au 10 octobre sur deux sites :**
- **La Maison du Parc et son Espace naturel Sensible « les marais des Ponts d'Ouve »**
 - **La Réserve naturelle nationale de la Sangsurière et de l'Adriennerie**
- Attention, le PNR ne prend pas en charge les transports.

En famille, les 11 et 12 octobre à la Maison du Parc

Au programme :

- expositions
- ateliers pratiques
- causeries
- sorties de terrain le dimanche matin

Sur le Littoral Côte Est ou la RNN de la Sangsurière et de l'Adriennerie

Pour les infos pratiques, nous consulter :

02 33 71 65 30 – Maison du Parc
accueil@parc-cotentin-bessin.fr
02 33 71 65 43 – Marie-Noëlle Drouet
mndrouet@parc-cotentin-bessin.fr